

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud: *Se découvrir.* — Assurance S.P.V. — Soirée de l'école normale. — Dans les sections: Yverdon. — S.V.T.M.: *Travaux pour Noël.* — Genève: U.I.G. et U.A.E.E.: *Soirée d'escalade.* — Neuchâtel: *Supplément de traitement.* — Jura: *Revision du Plan d'études.* — Informations: *Chez nos voisins: Allemagne, France.*

Partie pédagogique : Paul Piot: *A propos de Pierre Ceresole - L'éducation au service de la paix du monde.* — A. Amez-Droz: *Pour fêter Noël - Pour bébé; Dans son étable.* — Vio Martin: *Conseils de Noël.* — Société genevoise de T. M. et R. S.: *Pour suspendre au sapin de Noël - Un petit panier en mi-carton.* — *Autour de la crèche: Neige de Noël; Ceux que Noël oubli...*; *L'oiseau de Noël; Noël, là-bas; C'est les cloches.* — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

SE DÉCOUVRIR

S'il est vrai, comme on l'a dit, que notre tâche première est de découvrir l'enfant, de chercher à connaître ses possibilités de façon à aider à son développement, il nous paraît qu'un maître qui veut œuvrer avec quelque chance de succès doit se découvrir lui-même aux fins de savoir ce qu'il peut donner, et ce qu'il doit demander à autrui pour se compléter.

On n'imagine pas un homme assez prétentieux pour se charger d'éduquer des enfants en n'utilisant que ses propres dons. Ce serait d'avance priver l'élève de tout ce qui manque au maître. Et l'on a connu tôt ou tard l'erreur que l'on a commise en voulant faire travailler comme le nôtre, un cerveau différent.

On n'imagine pas non plus un homme courant de droite et de gauche demander conseil de quiconque, et travaillant, aujourd'hui selon la méthode X, et demain selon le procédé Y, tellement influencé par la personnalité, un jour de Pierre et un autre jour de Jacques, que lui-même n'en peut acquérir aucune.

Et l'on imagine encore moins un homme qui, ayant eu quelque succès en sa carrière, s'en irait critiquant ici et là, ceux qui ont leur manière propre de travailler, et jugeant sans appel ceux qui, par un autre chemin, le leur, pensent arriver au but.

Certes, dans la mise en commun de résultats d'expériences, il y a quelque chose d'éminemment utile; d'indispensable, dirai-je. Il y a une connaissance du métier que l'on n'acquiert que par cette comparaison des méthodes. Mais ce que je veux dire; ce qu'il faut dire à ceux qui commencent, à ceux aussi, et peut-être surtout, qui finissent, ce qu'il faut se répéter à soi-même, c'est qu'il faut aller à la découverte de soi, se regardant agir et réagir, contemplant ses échecs et ses réussites d'un oeil tantôt marri, tantôt narquois.

Parce que se découvrir, savoir de quoi l'on est capable, et de quoi incapable, c'est assurer sa marche, en faisant ce qu'on peut, et en s'assurant les appuis nécessaires; c'est choisir son but et son chemin selon sa capacité; c'est être fort; c'est arriver lentement à la liberté, ou mieux à la libération. C'est pouvoir, enfin, accomplir sa tâche, non selon la conscience de M. X., mais selon la sienne propre.

Aujourd'hui, plus que jamais, le pays a besoin de maîtres assez libres eux-mêmes pour apprendre aux générations qui montent l'usage de la liberté.

M. B.

ASSURANCE S. P. V.

Accidents non professionnels

Le Comité central a obtenu auprès de l'A.M.V. un contrat à des conditions exceptionnelles.

Collègues, assurez-vous nombreux, certains de nos membres affiliés ont déjà bénéficié de ces avantages, ce qui prouve qu'il est nécessaire d'être couverts.

Le préposé, *Pierre Jaquier, Givrins*, est à votre entière disposition et vous fera parvenir les bulletins d'adhésion.

SOIRÉE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pour célébrer le deuxième centenaire de Pestalozzi, l'École normale consacre sa prochaine soirée de fin d'année à ce grand Suisse.

Notre collègue, M. William Thomi a bien voulu écrire un prologue, «Le Chant du Cygne», évocation émouvante de Pestalozzi et «Le Maître du Village», 4 actes adaptés de «Léonard et Gertrude». Deux chœurs encadreront le prologue, un chœur sur Pestalozzi (paroles de M. W. Thomi et musique de M. H. Lang) et un choral de Bach. M. H. Lang a composé en outre la musique de la chanson d'enfants du premier acte de la pièce.

Ce spectacle aura lieu au Théâtre municipal de Lausanne, vendredi 14 décembre, en soirée. Les billets se prendront au théâtre. Qu'on se le dise!

DANS LES SECTIONS

Yverdon. Une rencontre de *basquet-ball* a eu lieu samedi 13 novembre dans la capitale du Nord, entre équipes de Cossonay, Lausanne et Yverdon. Après des matches animés, où chaque joueur eut un grand plaisir, le classement fut le suivant: 1. Cossonay, 5 points; 2. Yverdon I, 4 points; 3. Lausanne, 3 points; 4. Yverdon II, 0 point.

D'autres rencontres sont prévues au cours de l'hiver, à Lausanne ou ailleurs. De nouvelles équipes y seront cordialement accueillies.

V. Ly.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Samedi après-midi 8 décembre, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à l'École normale, M. Jean Hussy, instituteur, dirigera une séance consacrée à des

Travaux pour Noël

1. Fabrication d'une petite corbeille en raphia artificiel.
2. Démonstration d'un métier à tricoter, très simple, pour la confection d'écharpes.

Il y aura une petite exposition de travaux divers pour les fêtes. Les collègues qui auraient quelque chose voudront bien l'apporter.

Matériel : chaque participant se munira de 12 épingles, 1 aiguille à laine, pointue, (pour du raphia), un compas, une paire de ciseaux.

Finance : Fr. 2.— (non membres Fr. 4.—).

Inscriptions : les adresser jusqu'au *lundi 3 décembre au plus tard* à R. Martin, président, av. Beaulieu 31, Lausanne.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES ET MESSIEURS ET U. A. E. E.

SOIRÉE D'ESCALADE

Pour continuer une heureuse tradition, l'U. I. G. - DAMES s'est occupée d'organiser à votre intention une soirée d'Escalade comprenant souper et revue. Elle aura lieu le vendredi 7 décembre à la Salle de paroisse de la rue Dassier. Les difficultés du rationnement nous ont obligées à vous offrir un menu simple mais qui vous plaira, nous l'espérons.

Prix : Souper et soirée, Fr. 4.— ; soirée seule Fr. 1.—.

Le souper est prévu pour 19 h. 30. La soirée commencera vers 20 h. 30.

Venez, chers collègues, vous détendre dans une atmosphère gaie. Nos jeunes collègues vous présenteront le cours de gymnastique des retraitées, les succès du chewing-gum à l'école, les derniers perfectionnements de la technique psychologique et bien d'autres choses.

Pour tous et pour toutes le port du faux-nez est recommandé !

Attention ! Dernier délai d'inscription pour le souper : mardi 4 à 13 h. 30, chez Mlle Géroudet, rue Lamartine 30.

NEUCHÂTEL

SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENTS

Nous voulons parler des suppléments de traitements que nos trois grandes localités accordent au corps enseignant primaire.

La ville de Neuchâtel qui, la première est entrée dans cette voie, a institué une haute-paie et des suppléments de base variant avec les degrés. Ceux-ci sont compris pour les instituteurs entre Fr. 300.— et Fr. 780.— et pour les institutrices entre Fr. 150.— et Fr. 690.—. Le maximum de la haute-paie s'élève à Fr. 400.— pour les premiers et à Fr. 300.— pour les secondes. Il est atteint après 18 ans de service.

A La Chaux-de-Fonds, la haute-paie dont jouissent encore les plus anciens titulaires a été remplacée pour les nouveaux par une indemnité de résidence fixée à Fr. 300.— pour les célibataires et à Fr. 500.— pour

les mariés. De plus, il est prévu une allocation familiale de Fr. 50.— par enfant âgé de moins de 18 ans, et limitée à Fr. 200.—.

Le corps enseignant primaire du Locle jouit d'une haute-paie de Fr. 300.— payable en 10 annuités de Fr. 30.—, à partir du 9e semestre de service dans la commune. L'arrêté du 22 juillet 1921 qui vient d'être révisé stipulait que *cette haute-paie est diminuée de un dixième par heure donnée en moins de 30 heures par semaine, deux heures de surveillance comptant pour une heure de leçon.*

Cette disposition vient précisément d'être abrogée et remplacée par la suivante qui entrera en vigueur le 1er janvier 1946 :

Des travaux administratifs ou de caractère pédagogique peuvent être réclamés par le Bureau de la Commission scolaire, sur proposition du directeur aux membres du corps enseignant dont l'horaire hebdomadaire n'atteint pas 30 heures.

Le Bureau de la Commission scolaire sur préavis du directeur a la faculté de différer ou de suspendre pour une ou plusieurs années le versement régulier de la haute-paie communale, aux membres du corps enseignant qui ne remplissent pas leurs fonctions d'une manière satisfaisante, mais contre lesquels il n'y a pas de motifs suffisants de renvoi.

Cet arrêté, moins rigoureux à l'égard des titulaires dont l'horaire n'atteint pas trente heures par semaine, innove en matière de sanctions. A notre connaissance, c'est bien la première fois dans la législation scolaire que des peines pécuniaires sont prévues pour ceux qui s'écarteraient de la ligne du devoir. Ne nous en étonnons point, car le genre existe dans la plupart des corps administratifs. Cette mesure intermédiaire entre l'avertissement gratuit et le châtement suprême peut éviter des catastrophes.

* * *

Nos trois centres principaux n'ont pas été seuls à créer une rémunération supplémentaire en faveur du corps enseignant primaire. Dans les années 1908 à 1914, des avantages locaux ont été institués dans les communes suivantes : Saint-Blaise, Marin, Peseux, Boudry, Bevaix, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Bôle, Fontainemelon, Fleurier et les Verrières.

Mais les augmentations de traitements survenues en 1917 et 1921, puis la crise consécutive à la guerre européenne firent tomber ces avantages qui n'ont survécu, comme nous l'avons dit plus haut, que dans les principales localités, en raison du coût de la vie.

Il faut rappeler qu'à l'époque où ces améliorations prirent naissance, la situation matérielle de l'instituteur était bien au-dessous d'un niveau normal, et que leur éclosion fut pour une grande part l'effet de la propagande intense de la S. P. N. auprès des Commissions scolaires.

L'Etat lui-même avait donné le branle déjà en 1904 en inscrivant dans le fameux Code scolaire, rejeté par un vote populaire, une disposition (art. 188) accordant aux communes la faculté d'augmenter le traitement initial de leurs instituteurs et de leurs institutrices moyennant quoi elles auraient droit à une allocation supplémentaire.

Nous retrouvons la même formule dans la loi du 18 novembre 1908,

applicable en plus à l'institution d'une haute-paie communale ; mais hélas, l'allocation supplémentaire était supprimée. Malgré cette fâcheuse amputation, les communes précitées usèrent de la précieuse faculté que l'Etat leur accordait de se montrer larges envers leurs éducateurs. Comme quoi les bons conseils ne coûtent pas cher.

Et cet état de choses est encore consacré aujourd'hui par le Règlement général du 31 janvier 1930 (art. 234).

J.-Ed. M.

JURA

REVISION

du plan d'études pour les écoles primaires françaises du canton de Berne

Les effets de la votation du 21. 1. 45 portant modification de diverses dispositions de la législation scolaire commencent à se faire sentir. La plupart des communes ont vu s'ouvrir, à l'heure qu'il est, leurs cours postsecondaires pour jeunes gens lesquels, d'une manière générale, ont été bien accueillis encore, qu'ici et là, on ait mis, dans leur application, la charrue devant les bœufs. Nous en reparlerons une prochaine fois, notre intention n'étant pas de nous arrêter, aujourd'hui, aux détails de cette innovation mais d'examiner la question du plan d'études à reviser. Nouveau plan d'études, direz-vous ? Peut-être. Voyons un peu.

Ensuite des résultats du scrutin de janvier, l'art. 59 de la loi sur l'instruction primaire du 6 mai 1894 est abrogé et remplacé par le suivant :

La scolarité obligatoire est de 9 années.

A tous les degrés, mais tout particulièrement durant la 9e année d'école, l'enseignement aura égard aux nécessités de la vie. Les plans d'études seront établis conformément à cette exigence.

Il en est de même de l'art. 32 de la loi sur l'enseignement ménager du 6. 12. 25 qui aura, désormais, la teneur ci-dessous :

(Paragraphe 3) A tous les degrés scolaires, les filles seront déchargées eu égard aux travaux du sexe et à l'enseignement ménager. L'étendue de cet allègement est fixé dans les plans d'études des écoles primaires et secondaires.

Point n'est besoin d'être clerc pour s'apercevoir que ces deux articles seuls entraînent une revision du plan d'études et la direction de l'Instruction publique a pensé, avec perspicacité, que non seulement l'occasion propice se présentait de modifier partiellement sans vouloir toucher ailleurs, mais de revoir l'ensemble pour faire le point. D'aucuns penseront peut-être, à la légère, que le travail proposé est inutile ou prématuré. A y réfléchir dans la tranquillité, on remarque, au contraire, qu'il y a tout lieu de se féliciter d'une telle décision. On répète volontiers sur tous les toits, avec à-propos du reste, que l'école doit évoluer et que si elle ne doit pas devenir un but en elle-même elle ne doit pas plus prétendre à faire figure de pétrification. Son code de lois, de décrets et de règlements ne doit pas la serrer comme un corset trop bien ficelé. Il doit être plutôt conçu de manière à pouvoir être constamment vivifié par de larges courants d'air pur. Bien que le décret de promulgation du plan d'études en vigueur ne date que du 22. 1. 30, il ne doit pas être interdit d'y jeter un coup d'œil ou de lui sonder les reins. L'eau, depuis,

a passé sous les ponts. Beaucoup d'eau. Une excellente occasion est offerte au corps enseignant de faire valoir ses avis, les fruits de ses expériences et supposer qu'il n'ait rien à dire, aujourd'hui, serait lui faire l'affront de n'avoir rien pensé de neuf depuis longtemps. La chose ayant été jugée de la sorte, du moins je le suppose, la direction de l'Instruction publique a passé à la nomination d'une commission qui a déjà tenu séance à Delémont le samedi 17. 11. 45 et dont la composition est la suivante :

M. Mamie Pierre, inspecteur, président ; M. Jeanprêtre Charles, président S. P. J., vice-président ; M. Bregnard Paul, instituteur, secrétaire ; Mlle Hof Marie, maîtresse à l'école d'application ; M. Dr Liechti Henri, professeur à l'École normale de Porrentruy ; M. Landry Herbert, instituteur ; M. Perrot Adrien, instituteur.

Bien que formée de 7 membres, chiffre de la perfection (!), cette commission n'a qu'une toute petite, une très modeste prétention : celle de se mettre entièrement au service du corps enseignant, c'est-à-dire de se faire son interprète fidèle et dévouée. Elle tient d'abord à provoquer les avis de tous les intéressés et prie ces derniers d'avoir, par le journal, par la correspondance privée, au moyen des groupes d'étude ou des synodes, l'amabilité de les lui faire connaître ; avis qu'elle centralisera, groupera et étudiera minutieusement pour, finalement, élaborer des propositions pratiques et utiles au nom de la communauté. Je crois, pour ma part, que l'occasion de prendre ses responsabilités est toujours estimée de quiconque a des opinions et le courage de les faire valoir comme de les défendre. Je suis persuadé que l'annonce de la revision suscitera partout et à tous les degrés de l'enseignement primaire un intérêt qui s'en ira croissant. D'une façon très pressante et très officielle je me permets déjà d'engager chacun à mettre au profit de tous toutes les expériences qu'il a faites dans ce domaine. L'école pour la vie : voilà le programme. Essayons d'en fixer, avec intelligence et souplesse et pour un temps, nous le savons bien, quelques modalités.

P.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

Allemagne. Dans le district de Waldshut, la plupart des classes ont été fermées, leurs titulaires ayant été suspendus à cause de leur appartenance au parti nazi. Il fallait remédier à ce manque de personnel enseignant. Dans les *Informations du Gouvernement militaire* de Waldshut, une invitation fut lancée à la population l'avisant qu'un cours de 4 à 6 semaines serait organisé pour préparer des aides ou assistants et assistantes scolaires. Etaient visées les personnes de 20 à 30 ans n'ayant eu aucune accointance avec l'ancien régime, plus particulièrement les anciens étudiants, ceux qui possédaient le diplôme de maturité ou s'étaient préparés à l'obtenir, les anciens élèves des séminaires ainsi que toutes les personnes ayant des aptitudes et une instruction suffisantes pour enseigner à des enfants de 7 à 11 ans. Les aides montrant des dispositions et des qualités suffisantes pour l'enseignement pour-

raient, par une préparation accélérée, être normalement incorporés dans le personnel enseignant.

Indépendamment de ces dispositions, il est déjà prévu l'ouverture prochaine d'un séminaire avec internat : 6 années d'études pour l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Les syllabaires et les manuels pour les plus jeunes élèves viennent d'être réimprimés. Pour une grande partie, il n'y avait pas lieu d'en modifier le texte. Quelques pages seulement, où transpirait l'esprit hitlérien durent cependant être supprimées ou modifiées.

Le problème scolaire semble avoir trouvé une solution à tout le moins provisoire. La question vestimentaire des écoliers est partout sérieuse, grave même. Peut-on au gros de l'hiver, envoyer à l'école des enfants sans souliers ou avec des souliers sans semelles ? Les cordonniers sont démunis de tout. L'état sanitaire laisse aussi à désirer ; la tuberculose guette aussi les populations qui, ces dernières années encore, étaient en pleine forme : conséquence de la sous-alimentation et du manque de matières grasses.

D'après une correspondance adressée à la « Schw. Lehrerzeitung ».

France. La réforme de l'enseignement se poursuit activement. La Commission d'Alger, chargée d'en fixer les bases, a siégé six mois ; son rapport a été transmis à la Commission Langevin qui travaille à Paris depuis fin novembre 1944.

Trois grandes tâches s'imposent à cette commission :

A. Définir des méthodes plus souples, adaptées à la psychologie des enfants et des adolescents, capables de répondre aux aptitudes individuelles et d'encourager l'effort personnel, donc plus fécondes en résultats ; définir sur quelle matière cette pédagogie active pourra utilement s'exercer, suivant l'âge des élèves et les branches de l'enseignement ; définir, en partant de là, un système neuf pour orienter chaque enfant vers les études où il pourra le mieux réussir et vers la fonction qu'il pourra le mieux remplir dans la vie nationale.

B. Indiquer comment seront formés les maîtres qui, à tous les degrés, seront les animateurs et les vrais créateurs de cette école française rénovée, et sans qui toute réforme serait impossible ; indiquer aussi à quelles conditions matérielles et morales leur action sur la vie du pays sera efficace et leur prestige assuré.

C. Enfin et surtout répéter, après ceux qui, à l'aurore de la Troisième République, ont fondé l'école nationale, que l'éducation intégrale de tous les Français est un devoir essentiel de l'Etat ; que la formation des caractères, autant que celle des cerveaux et des corps, doit être le souci du pays et de son gouvernement ; étudier par conséquent comment conserver à l'éducation intellectuelle ses vertus d'exigence et de profondeur, tout en apportant aux garçons et aux filles l'éducation civique, esthétique et sociale, la formation physique, pratique et morale que les générations présentes ne trouvent pas à l'école et ne trouvent plus guère hors d'elle, et sans lesquelles pourtant elles seront incapables de remplir leurs devoirs et d'exercer leurs droits.

Ce plan admis, la Commission a déterminé le cadre général, la structure d'un enseignement général. Voici le schéma idéal qui permettrait à l'éducation de déployer tous ses effets.

1. L'enseignement *maternel* devra être amplifié, selon sa ligne actuelle, mais n'accepter les enfants qu'à 3 ans (âge mental) et les conserver jusqu'à 7 ans, après les avoir initiés aux techniques de la connaissance (langage, lecture, écriture, calcul, dessin).

2. L'enseignement *primaire* gardera les enfants de 7 à 11 ans. En dehors des techniques fondamentales, il développera les qualités d'observation, de raisonnement, d'expression et d'action par des méthodes actives appropriées à cet âge et des procédés qui varieront suivant les conditions locales.

3. L'enseignement *secondaire* sera gratuit et obligatoire de 11 à 18 ans. Cependant, il pourra n'être qu'à temps partiel de 15 à 18 ans (second cycle) pour les garçons et les filles engagés dans les études *pratiques*. L'orientation se fera au cours du premier cycle (11 à 15 ans) par le moyen d'*options* auxquelles l'élève s'essaiera, suivant ses aptitudes et les conseils de ses maîtres, à côté du noyau d'études humanistes qui seront communes à tous. Le second cycle sera celui de la *détermination*, et les élèves suivront, jusqu'à la fin des études secondaires, différentes sections groupées en trois grandes branches : théorique, professionnelle et pratique.

Il n'y aura pas d'examen de sélection entre le primaire et le secondaire, ni sans doute entre le premier et le second cycle.

4. Entre le lycée et l'Université, deux ans d'études préuniversitaires (18-20 ans), permettront aux étudiants de juger s'ils sont vraiment faits pour les études supérieures. C'est à ce stade que se placeront les études pédagogiques des futurs instituteurs.

5. L'entrée à l'Université se fera par un examen de sélection. Deux années d'études (20-22 ans) conduiront à la licence. Les licenciés, s'ils veulent pousser plus loin, se dirigeront vers la recherche ou se spécialiseront professionnellement (ingénieurs, professeurs, juristes, médecins). Des écoles supérieures hautement spécialisées les accueilleront alors. Le système des Facultés sera assoupli par le développement et la multiplication des instituts. On envisage un groupement régional des Universités, groupement qui mettrait en commun les ressources de plusieurs Universités pour l'enseignement, la recherche, les examens, et d'autre part un rayonnement local des Universités qui permettrait de mieux répandre la haute culture, par conférences et cours publics.

Les études supérieures seront entièrement gratuites.

6. Deux mesures complémentaires permettront aux enfants de n'importe quelle famille française de poursuivre ou d'entreprendre les études de leur choix : indemnités à la famille pendant toute la scolarité de l'enfant, système de rattrapage qui permettra à tout adolescent, s'il en est capable, de reprendre des études précédemment abandonnées ou de s'engager dans des études nouvelles.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE PIERRE CERESOLE

L'ÉDUCATION AU SERVICE DE LA PAIX DU MONDE

Peu après la guerre 1914-18, un quaker américain avait été chargé de ravitailler des populations de Pologne. Un jour, comme il devait s'engager dans une contrée inhospitalière, on le conjura d'accepter une escorte de gens armés. Il refusa. Or, peu après, le convoi se trouve en présence de vagabonds visiblement mal intentionnés. Le quaker les aborde et leur tient ce discours : « Les marchandises que je transporte ne m'appartiennent pas. Elles sont la propriété de malheureux affamés qui vivent dans cette contrée. Vous êtes sans doute en mesure de m'orienter dans ces parages que je connais peu. Ne voulez-vous pas m'aider ? » Et les bandits aussitôt de seconder l'étranger.

Quelqu'un ayant raconté cette aventure dans un cercle new-yorkais, une personne présente déclara sans hésiter : « Le fait s'est passé en Pologne. Je l'admets comme vrai. Mais je tiens pour impossible qu'il se reproduise à New-York ». Sur quoi, un médecin prit la parole. « Voici cependant ce qui m'est arrivé, dit-il. Une nuit, on m'appelle auprès d'une femme en couches. Je sors, et l'adresse indiquée me conduit dans un quartier mal réputé. Un ruffian m'accoste, proférant une menace. Je lui dis que si je suis en ce lieu, c'est parce qu'une femme est en danger de mort dans le voisinage, et qu'il dépend de moi qu'elle soit sauvée. Je lui demande s'il veut bien m'aider à me rendre au plus tôt à l'endroit que je cherche. Il accepte... Et je pus m'acquitter de ma tâche en temps voulu. »

Ces deux récits transmis à ses amis par Pierre Ceresole rappellent que l'amour du prochain peut faire des miracles, qu'il peut susciter dans les cœurs endurcis des élans de générosité et, d'une manière plus générale, créer un esprit d'entente entre les hommes. Ils nous donnent aussi un aperçu des pensées qui hantaient l'âme de celui qui vient de mourir ; ils jettent quelque lumière sur sa conduite au moment où il décida de résister à la guerre en refusant toute collaboration à la préparation militaire. Ce n'était pas de sa part opposition systématique à la défense nationale, mais bien corollaire d'une autre conception de la dite défense. Aux yeux de certains, une telle attitude n'a qu'un caractère négatif ; elle n'est cependant pas dépourvue de logique.

Il n'en reste pas moins qu'en conséquence même de ses convictions, Pierre Ceresole fut un constructeur. On n'aura pas la paix internationale si l'on n'y travaille pas, pensait-il. C'est pourquoi il fonda le Service Civil International, entreprise qui rencontra d'emblée de chaudes sympathies et des collaborations fidèles, sinon très nombreuses. L'œuvre nouvelle a pour but immédiat de porter secours aux victimes de catastrophes naturelles. Et pour cela elle recourt à la bonne volonté de gens — hommes et femmes — de nations différentes. On donne ainsi à des êtres étrangers les uns aux autres des occasions de vivre quelque temps dans l'atmosphère de camaraderie si appréciée au service militaire, et de

créer entre eux par-dessus les frontières nationales des liens d'amitié et de respect. On entrevoit dès lors le but final visé : l'établissement de la paix entre les peuples.

Qu'on veuille bien réfléchir un instant à quel point l'éducation civique favoriserait la paix du monde si on lui adjoignait la pratique du service civil international. Dans un camp de travail, parfois loin de son pays, le jeune homme côtoie des compatriotes et des étrangers. On dort à la dure. La nourriture est frugale. On se lève de bonne heure, on fait de la gymnastique. On chante. Puis, pourvu d'une pelle et d'une pioche, on se rend sur le chantier. Il s'agit, dans les régions montagneuses, de remettre en état des prairies ou les rues d'un village qu'un torrent grossi par l'orage a soudain ranimées ou encombrées de sable et de gravats. Il s'agit d'améliorer un pâturage en extirpant les buissons envahisseurs ou en créant des voies d'accès. Il s'agit ailleurs, à la suite d'une inondation qui a mis à mal les habitations, d'abattre les pans de murs croulants et de faire place nette en vue de la reconstruction. La journée de travail adoptée est celle qu'on admet comme normale pour les terrassiers dans la région où le camp s'est établi. Un moment de la journée est consacré à une causerie suivie d'une discussion. Chacun à tour de rôle est invité à exposer un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : social, moral, politique, national ou international. La discussion s'amorce : elle est d'ordinaire vivante, les participants différant d'origine et de conditions ; elle a un caractère de franchise que l'ambiance encourage. Tel s'y découvre soudain une communauté de pensée avec un opinant. Tel autre se prend à respecter un adversaire aux convictions particulièrement solides et nobles. Les campeurs s'astreignent à prendre contact avec les habitants de la région où ils se trouvent ; on leur offre une causerie ; on en sollicite une pour le camp auprès du maire ou du prêtre de l'endroit. Durant les moments de loisir, ainsi que le dimanche, les civilistes que la fatigue n'a pas trop accablés s'en vont découvrir le pays. Au retour dans son foyer, le jeune homme ne pourra oublier un tel séjour, ni les amitiés qu'il a nouées...

Le Service Civil International fondé par Pierre Ceresole a ouvert depuis plus de vingt ans des camps nombreux en Suisse, au Liechtenstein, en France, en Angleterre, aux Indes. Le seul service du Liechtenstein a groupé en six mois sept cents volontaires environ, parmi lesquels des ressortissants de la plupart des pays d'Europe. Entre 1939 et 1945, l'activité a été mise en veilleuse, la fermeture des frontières empêchant la collaboration internationale. Cependant, alors que la branche suisse participait selon ses moyens à l'extension des cultures, la branche anglaise se voyait confier par le gouvernement la mise au travail de nombreux objecteurs de conscience. Actuellement un champ d'action immense est ouvert. Combien faudra-t-il d'hommes et de femmes — et pendant combien de temps — pour porter secours aux innombrables victimes de la guerre ? Des équipes internationales du Service Civil sont déjà à l'œuvre dans diverses régions de la France, une en Hollande, une en Grèce (d'autres actions sont à l'étude). Avec les habitants du pays ou indépendamment d'eux, on s'applique à relever les ruines ; on lutte

contre le froid et la maladie, contre l'oisiveté et l'abandon (distribution de vêtements, de médicaments, création de classes gardiennes ou d'ateliers de travaux manuels).

Le responsable d'une équipe de France est un jeune maître secondaire appenzellois qui, après avoir servi comme officier durant les mobilisations, s'est mis pour un an au service des déshérités. Il maintient ainsi la tradition de quelques militaires gradés que Ceresole avait gagnés à ses projets et qui lui apportèrent leur collaboration. (On avait même obtenu du Département militaire fédéral pour le SCI le prêt d'un important matériel de chantier.)

Ajoutons ici que les amis du Service Civil International comptent de nombreux maîtres des trois degrés de l'enseignement. On comprendra en conséquence que l'*Educateur* ait tenu à joindre son hommage à celui que la presse romande vient de rendre au grand citoyen trop tôt disparu.

Paul Piot.

POUR FÊTER NOËL

POUR BÉBÉ

Jésus est né,
Dieu nous l'envoie,
Pour notre joie,
Il l'a donné !
Jésus me dit :
Quel beau message !
« Mon cher petit,
Sois toujours sage ! »

DANS SON ÉTABLE

Dans son étable,
Jésus sourit.
Qu'il est aimable,
Qu'il est joli !
Son doux visage
S'épanouit,
Et rend bien sage
Chaque petit.

A. Amez-Droz (Poésies et dialogues).

CONSEILS DE NOËL

La petite bougie à l'œil pointu
m'a dit :
« C'est la fête de Jésus...
Sois gentil ! »
Et l'étoile de ses doigts
m'a montré
un devoir oublié.
La boule dorée,
en se balançant devant moi
a soupiré :
« Père est las,
maman bien fatiguée... »
Et le sapin, tout bas,
a murmuré :
« Bonne volonté ! »

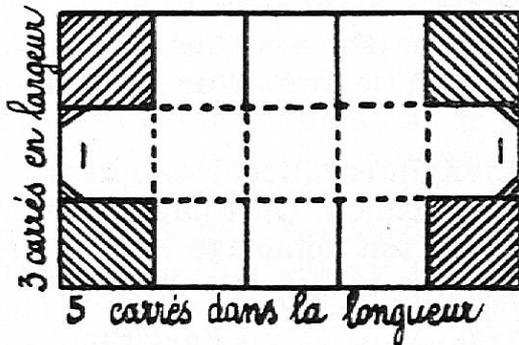
Vio Martin.

Fiche de travail manuel

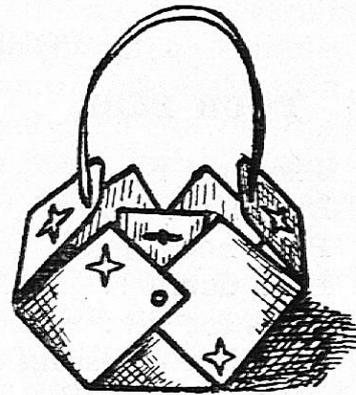
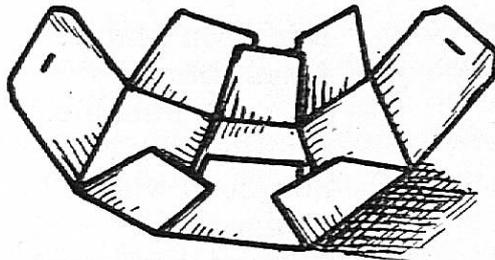
Pour suspendre au sapin de Noël

UN PETIT PANIER EN MI-CARTON

Matériel : mi-carton de couleur, ficelle plate or ou argent, agrafes parisiennes 6/0.

Marche du travail.

1. Dessine sur ton mi-carton un rectangle de 12 cm. x 20 cm. (gabarit ou équerre et double-dm.
2. Trace ensuite le réseau de carrés (5 dans la longueur et 3 dans la largeur (avec ton poinçon ou la pointe de ton canif (sans appuyer !)
3. Fais tomber les carrés des coins (ciseaux).



4. Entaille (ciseaux) selon les lignes pleines.
5. Plie selon les lignes pointillées (trace du poinçon *en dehors* !)
6. Monte ton panier d'après les figures ci-jointes
7. Pour l'assujettir, utilise 2 agrafes parisiennes (trou préalable au poinçon).
8. Munis ensuite ton panier d'une anse (ruban étroit, ficelle de fête) que tu fixeras en place, à travers une fente, par un point de colle forte, un nœud ou une nouvelle agrafe.

Ornementation : crayons de couleur, formes gommées, etc. Doit se faire *avant* le montage final, le panier étalé à plat.

Crochets de suspension (en forme d's) : à confectionner avec du fil de fer 1 mm. (pince ronde). *Société genevoise de T. M. et R. S.*

AUTOUR DE LA CRÈCHE

Le bœuf ensommeillé
Vers la crèche penché,
Regarde, et puis rumine...
— Il a mauvaise mine
Ce tout petit enfant. —
Et le bœuf lourd et lent,
Souffle très doucement,
Regarde, et puis rumine.

NOEL, LA-BAS...

Reviens, petit papa, reviens !
On t'aimait bien, on s'aimait bien...
Finis, les durs Noël's de guerre
et sourira petite mère !

Je sais qu'un ennemi brutal,
notre ennemi ! t'a fait du mal ;
je connais des noms : faim, froidure,
et le plus affreux : la torture !

Mais n'est-ce pas, tu es guéri ?
tu t'en viens, mon papa chéri !
Je te guette par la fenêtre...
Ah ! saurai-je te reconnaître ?...

Il y a si long, si longtemps !
Moi, je n'étais qu'un bout d'enfant...
Notre maison n'est plus grand'chose :
les ruines ont couvert les roses.

Oh ! si tu ne revenais pas,
jamais plus, mon petit papa !...
Combien ça peut coûter, en somme,
un papa, un mari, un homme ?...

Mais pardon ! que vais-je penser ?
Le pourrait-on, te remplacer ?
Un autre ne saurait de même
que toi m'aimer ! c'est toi que j'aime !...

Noël bientôt : lundi, mardi...
J'attends à genoux sur mon lit,
petit papa ! j'attends cette heure ;
Noël ne sera plus maudit...
... Et pourtant, de même, aujourd'hui,
maman m'étreint, m'embrasse... et pleure !

1945

*A. Chevalley.***C'EST LES CLOCHES**

Elles ont tinté toutes
Au milieu de la nuit,
C'était comme du bruit
Qui retombait en gouttes,
Elles ont tinté toutes
Au milieu de la nuit.
Une cloche de plus s'ajoute aux autres cloches.
C'est les cloches.

Des graves et des grêles
 C'était toutes les voix
 Qui chantaient sur les toits,
 Altos et chanterelles,
 Des graves et des grêles
 C'était toutes les voix,
 Des blanches, des soupirs, des noires et des croches.
 C'est les cloches.

Et d'entendre sonner,
 On rêve, on rêve, on rêve,
 Un nouvel-an se lève
 Que va-t-il nous donner ?
 Et d'entendre sonner
 On rêve, on rêve, on rêve...
 Et le gueux rêve que ça tinte dans ses poches.
 C'est les cloches.

Et la vieillotte année,
 La pauvre, pauvre meurt.
 Un coup de cloche, un heurt,
 C'est fini..... fleur fanée.
 Et la vieillotte année,
 La pauvre, pauvre meurt.
 Et ça rend triste un peu comme à quitter des proches.
 C'est les cloches.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Alain.

Aimer, simplement, par Noëlle Roger, collection « Morgane », Editions Perret-Gentil, Genève. — Fr. 1.80.

Mme Noëlle Roger n'est pas que romancière. Elle a écrit plusieurs pièces de théâtre et la collection « Morgane » a publié, il y a déjà deux ans, son adaptation de la « Nouvelle Héloïse » qui connut le succès que l'on sait lors de sa création par Jean-Bart.

Dans la même collection, voici quatre pièces nouvelles. La première : « Aimer, simplement » qui donne son nom à la brochure, a obtenu le prix de Pro Helvétia. Les trois autres pièces, diverses, mais toutes de grande valeur : « Jean-Jacques Rousseau à l'île Saint-Pierre », « Le pouvoir des mots » et « La mégère confondue », apportent toute une gamme à notre théâtre et à nos sociétés d'amateurs.

Nativité, de Grund, traduction libre de Marc Dupasquier. Edit. Delachaux & Niestlé, S. A., Neuchâtel. Collection « Pour un théâtre chrétien ».

Même sans beaucoup d'expérience, on peut représenter cette petite œuvre que « rend brillante une rosée d'innocence ». Aucun effet à produire, le charme de Noël suffit. Le chœur de l'église sera le décor, à moins que l'on préfère jouer devant une tenture de couleur unie et discrète. Pour le reste, Jean Kiehl donne à la suite du texte de judicieux conseils ; de plus, un répertoire d'intermèdes musicaux, choisis par S. Ducommun, organiste, facilitera la préparation de cette œuvre de valeur, bien propre à créer l'enchantement de Noël.

Entrez Noël, et nous restez ! Renée Dubois. Edit. Delachaux & Niestlé.

L'auteur, qui a déjà publié le « Coffre de Noël », nous apporte cette année une plaquette qui contient 20 pièces de vers, une courte saynète et une féerie de Noël en trois tableaux. Les textes, tous simples, seront facilement compris et mémorisés par les petits qui les diront certainement avec grand plaisir. De charmants dessins à la plume agrémentent cette publication qui est une très heureuse contribution à la préparation de Noël.

Un oiseau chantait... par Adèle Sautebin, institutrice à Tavannes, plaquette illustrée tirée sur papier volumineux vergé. Fr. 3.50. En vente chez l'auteur.

Recueil de poèmes pour petits et grands, richement illustré de dessins à la plume de Robert Stucki. L'auteur y traite, dans un style coloré et précis, tous les sujets qui plaisent à l'enfant : Noël, la famille, les oiseaux, les animaux, la patrie. Ces thèmes éternels, mais délicieusement rajeunis par l'observation subtile de l'auteur, enrichiront particulièrement la littérature scolaire.

Cette plaquette plaira aussi à tous les amateurs de belle et pure poésie et leur permettra de découvrir, une fois de plus, près d'eux, autour d'eux, la beauté des choses simples, les beautés du pays.

Cet ouvrage, d'une présentation soignée, mérite de trouver place dans la bibliothèque de chacun.

R. M.

Nous en extrayons les deux poèmes suivants :

LE MOINEAU

Petit pierrot en robe grise,
A face ronde, aux yeux malins,
Ebouriffé par l'âpre bise,
Viens, j'ai pitié de ton destin,
Petit pierrot en robe grise.

J'ai mis pour toi des friandises
Sur ma fenêtre, ce matin :
Du chènevis, des miettes bises,
Car c'est l'hiver et tu as faim,
Petit pierrot en robe grise.

Mais laisse-moi, tout à ma guise,
Te regarder, petit lutin ;
Laisse-moi la douce surprise
De t'avoir au creux de ma main,
Petit pierrot en robe grise.

AU SAINT-NICOLAS

Voici l'hiver ; Saint-Nicolas,
Nous t'attendons, ne tarde pas. •
Habilles-toi de bon mi-laine,
Bourre ta pipe en porcelaine,
Clos ta porte et viens à grands pas :
Nous t'attendons, ne tarde pas.

Et je te dis, joignant les mains,
Pense à chacun sur ton chemin :
Au bûcheron dans sa chaumière,
Aux animaux dans leur tanière,
A nos parents, à nous, gamins.
Pense à chacun sur ton chemin.

Adèle Sautebin.

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES !

Qu'elle soit faite en faveur du fonds de courses ou du secours suisse d'hiver, la séance de

projections en couleurs

organisée avec mes clichés remporte un grand succès partout.

J.-L. FELBER, chemin du Levant 69, Lausanne.

Institutrices
Instituteurs

encouragez vos élèves à participer au

5^{ème} Salon des Artistes en Herbe

organisé par

LES GRANDS MAGASINS

INNOVATION

S. A.

LAUSANNE

Sur simple demande, nous vous enverrons les feuilles de participation.

209

Qu'est-ce que la critique littéraire, sinon par la connaissance de l'auteur, la compréhension de son œuvre et le plaisir de sa lecture?

EDOUARD MARTINET qui, comme l'écrit Jean Marteau, «appartient à la lignée spirituelle des Sainte-Beuve, des Faguet et des Thibaudet», vient de donner aux amateurs de critique et d'histoire littéraire un excellent volume sur ces

PRINCES DE LETTRES

que furent d'Annunzio, Cocteau, Corneille, Anatole France, Gourmont, Hugo et Sainte-Beuve, Francis Jammes, Laforgue, Lamartine, Raoul Ponchon, Stendahl, Paul Valéry et Verhaeren.

Fr. 6.—

AUX ÉDITIONS DE

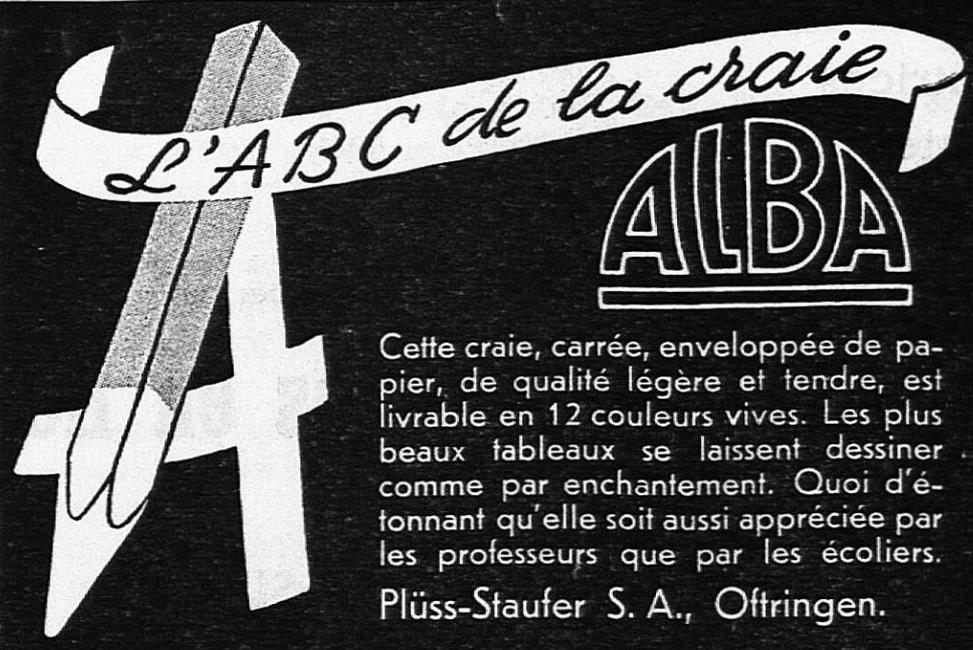
LA FRÉGATE



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne



L'ABC de la craie

ALBA

Cette craie, carrée, enveloppée de papier, de qualité légère et tendre, est livrable en 12 couleurs vives. Les plus beaux tableaux se laissent dessiner comme par enchantement. Quoi d'étonnant qu'elle soit aussi appréciée par les professeurs que par les écoliers.

Plüss-Staufer S. A., Oftringen.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

316

LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

165b

Rasoirs électriques

LAUSANNE

Marterey 15

Tél. 3.64.88

R. Dupertuis

GENÈVE

Rue du Pont 4

Tél. 5.21.65

Pour la jeunesse

Une passionnante monographie, illustrée de 40 photographies

HOPP!

Histoire d'un écureuil, par *Dominique Feuerstein*.

Fr. 4.50.

Laure Choisy

PEGGY A GENÈVE

Un roman pour les jeunes, illustré de 35 dessins de Clarisse de Meuron.

Fr. 6.—.

AUX ÉDITIONS DE

LA FRÉGATE





Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.

RESTAURANT BOCK

LAUSANNE

C. Paux et G. Esenwein, succ.

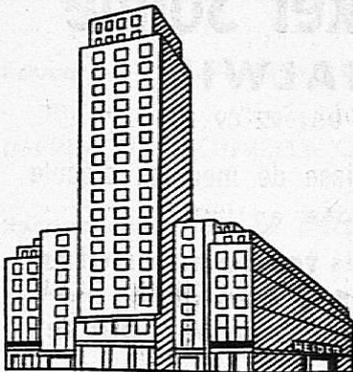
Grand-Chêne 4

Tél. 2.76.58

LE RESTAURANT DES GOURMETS ET DES BONS VINS
SALLES POUR SOCIÉTÉS, CONFÉRENCES ET BANQUETS

Stamm S. P. V.

222



meubles
HEIDER
S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
MAÎTRE EBÉNISTE 100% SUISSE
85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Onders

Maison spéciale pour la belle confection dames

BIENNE

Téléphone 27445 voir 27446

Rue de la Gare 14

299

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

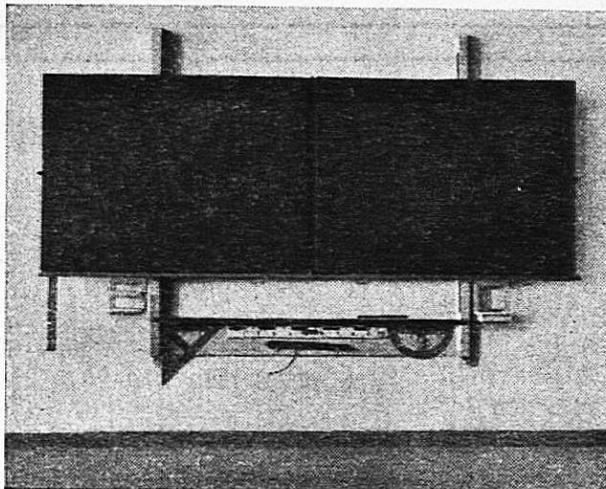
AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

183

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

QUELQUES NOUVEAUTÉS

Jo van AMMERS KULLER : **Autrefois et aujourd'hui.**

L'œuvre trilogique de Jo van Ammers Kuller, traduite du néerlandais sous le titre général: *Autrefois et aujourd'hui* comprend 3 volumes répondant à un plan général commun, mais qui peuvent être lus séparément.

I. La famille Coornvelt.

Un volume in-8^o carré, broché Fr. 6.50

Ce roman dépeint la vie au sein d'une vénérable demeure néerlandaise ; tour à tour tragiques ou teintés d'humour, les conflits naissent entre les représentants de l'autorité traditionnelle et les natures insurgées.

II. La croisade des femmes.

Un volume in-8^o carré, broché Fr. 6.—

Ces pages rappellent l'époque héroïque de la lutte des suffragettes, en Angleterre, pour la transformation des droits sociaux de la femme et l'obtention du droit au suffrage.

III. Eve et la pomme (en réimpression).

Un volume in-8^o carré, broché Fr. 5.50

Ce roman soulève le problème de l'émancipation de la femme moderne : il donne une description captivante du domaine actif et brillant de la haute couture parisienne.

Jacqueline BIAUDET : **Pour écrire mes lettres.**

Un volume in-16^o, broché, couverture illustrée Fr. 3.—

Ce guide de correspondance en est à sa 2^e édition présentée sous une forme entièrement nouvelle. Il fournira aux personnes dans l'embarras, en particulier aux étrangers, des canevas propres à leur remettre en mémoire ou à leur indiquer les formules et les usages les plus courants de la correspondance.

Aldous HUXLEY : **L'art de voir.**

Un volume in-8^o, broché Fr. 6.—

Le grand romancier anglais, qui faillit devenir aveugle, relate la cure miraculeuse qui lui sauva la vue. Cette étude de psychologie visuelle est un message d'espérance pour quiconque est atteint d'un défaut des yeux.

Marcel SÉNÉCHAUD : **Le répertoire lyrique.**

Un volume in-8^o, broché Fr. 10.—

Ce guide pratique des amateurs de théâtre, de musique, de disques et de radio comprend l'analyse de 145 œuvres lyriques de 85 auteurs figurant au répertoire des théâtres et de la radio, avec des indications permettant de suivre agréablement l'audition.

Alexandre VINET : **Questions ecclésiastiques I.**

Un volume in-8^o, broché Fr. 10.—

Recueil d'articles et de fragments publiés d'après les éditions originales et les manuscrits de Vinet, avec une préface et des notes par Edouard Vautier.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE